



Choisey

Bulletin municipal - Septembre 2018

Editorial

La presse régionale s'est faite l'écho récemment, au travers de nombreuses interviews de maires en exercice, de la difficulté de leurs mandats et du sentiment de découragement qui pouvait les gagner face à l'ensemble des responsabilités à exercer lorsqu'on s'investit au service de ses concitoyens. Je partage en grande partie leurs divers points de vues variables suivant la nature de leurs communes.

En ce qui me concerne, mon investissement se fait à la fois sur la commune et sur le bureau du Grand Dole ce qui alourdit encore la tâche.

Les difficultés se répartissent donc pour moi sur plusieurs plans :

❶ La difficulté de trouver un équilibre dans les relations financières et les relations opérationnelles avec la Communauté d'Agglo ou depuis la mise en application de la loi NOTRE au 1^{er} janvier 2017 de multiples interférences viennent compliquer la gestion au quotidien.

• Le développement des zones d'activité est totalement aux mains de l'Agglo avec une consultation et une concertation avec le Maire parfois à posteriori d'une décision déjà bien avancée.

Il existe également des freins à notre développement au nom d'un intérêt général parfois délicat à comprendre. Ces freins il faut les combattre et dépenser beaucoup d'énergie en nombreuses réunions pour faire avancer le point de vue de notre commune.

Cela a été mon combat quotidien depuis 4 ans, avec des points de tensions très forts en 2018, pour obtenir ce à quoi la commune avait droit dans le cadre du transfert des zones d'activité mais également pour tenter de limiter les transferts de compétence de DOLE vers le GRAND DOLE, avec toutes les conséquences financières à venir sur vos impositions à partir de septembre 2018.

J'ai été proche de la rupture avec le bureau Communautaire et, en conscience, je me suis abstenu lors du vote du budget 2018 de l'Agglo qui ne me paraît pas aller dans le sens d'un vrai projet de territoire trop centré sur DOLE actuellement.

❷ La difficulté d'exercer deux compétences qui m'ont été attribuées en 2014 le logement et les gens du voyage très dévoreuses de temps et de nombreuses réunions.

En ce qui concerne plus particulièrement les gens du voyage, après une période de mise à niveau des équipements que la loi nous demande de réaliser, est venu le temps du rééquilibrage entre leurs droits et leurs obligations.

Les récentes et nombreuses occupations illicites de notre territoire en cette année 2018 m'ont d'ailleurs conduit à écrire à Monsieur le Préfet du Jura en charge de ces grands passages pour lui faire part de mon témoignage et de la nécessité où nous nous trouvons d'avoir à nos côtés un ETAT fort. Sans rentrer dans les détails d'une matière juridiquement complexe, je lui ai également adressé un mémoire à transmettre à M. le Ministre de l'Intérieur et à Mme la Ministre de la Justice, tous deux concernés par nos difficultés qui naissent de la lenteur des procédures d'expulsion et de la non application de règles de droit existantes qui nous aideraient grandement.

Ces documents ont également été transmis à nos parlementaires jurassiens pour ce qui les concerne sur les règles législatives à améliorer.

J'ai été conduit à passer trop de temps en opérations de police qui débordent largement de ma mission d'origine.

Cependant la présence de CHOISEY au bureau du Grand Dole, compte tenu de son apport fiscal de 800 000 € par an, doit rester une priorité pour veiller autant que possible à la bonne utilisation de la richesse fiscale ainsi transmise.

❸ La difficulté de faire avancer les dossiers sur le plan administratif dans les secteurs de compétences qui restent les nôtres : travaux d'entretien - projets d'investissement forcément limités en fonction de notre surendettement.

Le projet du lotissement seniors, par exemple, est en cours de démarrage avec une inscription dans le cadre d'une volonté maintenant intercommunale sur ce sujet. Il aura fallu 3 ans pour en arriver à avoir la totale jouissance du foncier et il reste encore au moins 18 mois entre le permis de construire et les fouilles archéologiques complémentaires. Un second exemple : les travaux de mise en accessibilité de la mairie, monument inscrit, où depuis début 2017 l'intervention d'un architecte avec dépôt d'un permis de construire est devenue obligatoire pour changer une fenêtre ou pour faire des cheminements d'accessibilité, les jardins, la salle des pompes et l'ancienne chaufferie étant également inscrits.

Si on sait que les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) demandent 5 mois de délai pour donner leur avis sur le permis déposé il deviendra difficile d'envisager de réaliser ces travaux avant mi 2019.

❹ La difficulté de la gestion au quotidien, où de nombreux et divers sujets demandent notre attention, en urbanisme, en finances (surendettement à réduire) en législation funéraire, en police de l'environnement et des incivilités, en sécurité routière...

Vous comprendrez aisément que les journées sont longues et bien remplies pour un élu qui veut s'investir et prendre ses responsabilités.

Les compétences juridiques, techniques, financières doivent être au rendez-vous pour le Maire et ses adjoints avec en appui des secrétaires formées en permanence tellement les législations évoluent rapidement.

Nous avons tous le sentiment que les intercommunalités, sans pour autant avoir réalisé les économies escomptées, nous privent de sujets d'intérêt majeur pour l'avenir de nos communes et nous laissent seulement les difficultés du quotidien qui auront de plus en plus de mal à motiver les élus. Comme si cela ne suffisait pas, vos élus sont en plus soumis en permanence au feu des critiques et peu reconnus pour ce qu'ils accomplissent chaque jour pour votre service.

Prenons garde à ne pas enlever toute envie de servir à ces élus motivés face à un ETAT en embuscade qui aimerait bien accroître encore la centralisation des décisions au niveau intercommunal (eau et assainissement à venir en 2024 et 2026).

Le lien de proximité que nous constituons est fortement menacé de disparition faute de futurs candidats. Son maintien, soyez en sûrs, est aussi largement entre vos mains.

Jean Claude LAB

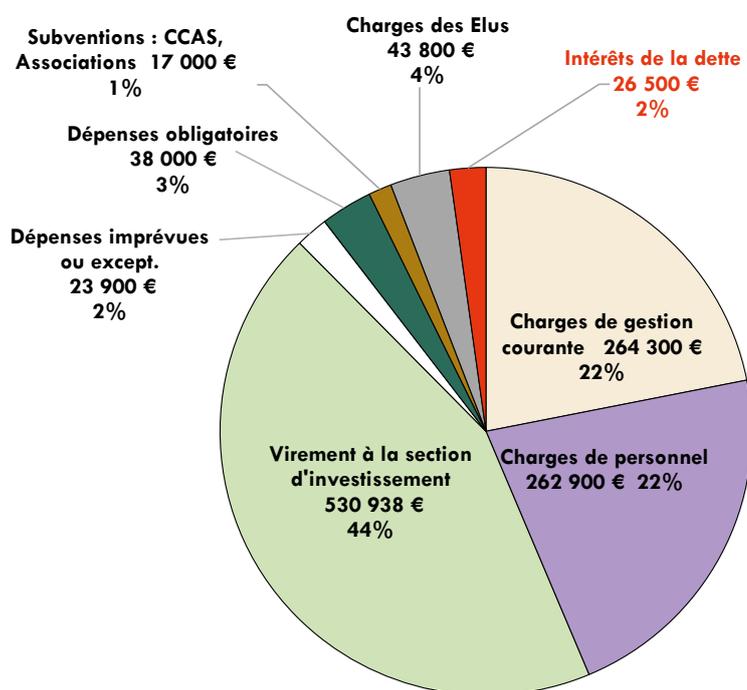
Comme chaque année le bulletin annuel de la commune a pour objectif de vous présenter dans une première partie le budget communal ; dans une seconde partie, les renseignements essentiels concernant les services de notre commune (toutes ces informations sont consultables sur notre site internet : www.choisey.fr), et une rétrospective des évènements écoulés ces 6 derniers mois.

Les finances communales

Budget communal 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - Montant global : 1 207 838 €



Les dépenses de fonctionnement ont continué à baisser globalement entre 2018 et 2017.

- Charges de personnel : passées de 258 850 € à 262 900 € en raison de l'application au 1^{er} janvier 2018 du nouveau régime indemnitaire des personnels des collectivités territoriales = **+ 4 050 €**
 - Charges de gestion courante ramenées de 275 500 € à 264 300 € = **-11 200 €**
 - Intérêts de la dette ramenés naturellement de 31 500 € à 26 500 € = **- 5 000 €**
- et à partir de 2018 s'ajoutera jusqu'en 2027 une diminution complémentaire résultant du remboursement par le Grand Dole d'une partie des emprunts encore en cours sur les zones d'activité en application de la loi Notre = **13 500 €** soit une réduction totale de la part intérêts = **- 18 500 €**

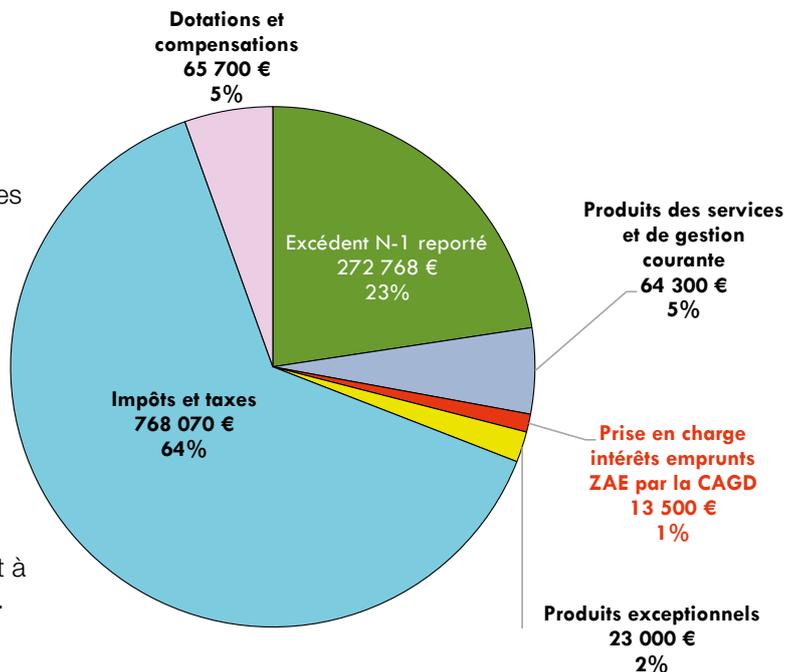
A noter qu'en 2018 nous encaissons dans ce chiffre le rappel depuis le 1^{er} janvier 2017 date d'entrée en vigueur du transfert légal des zones au Grand Dole.

RECETTES - Montant global : 1 207 838 €

Les recettes fiscales de fonctionnement sont restées stables entre 2017 et 2018.

Il en est de même des dotations de l'Etat après une baisse continue depuis 2013.

A NOTER : l'augmentation du virement de l'excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement qui passe en 2018 à **530 938 €** contre 213 973 € en 2014 soit une augmentation sur 4 ans de notre capacité d'investissement de **148 %** et cela, sans avoir eu recours à l'emprunt pour respecter l'interdiction d'emprunter faite en **2008** par les services de l'Etat à la raison en raison de son très fort surendettement.

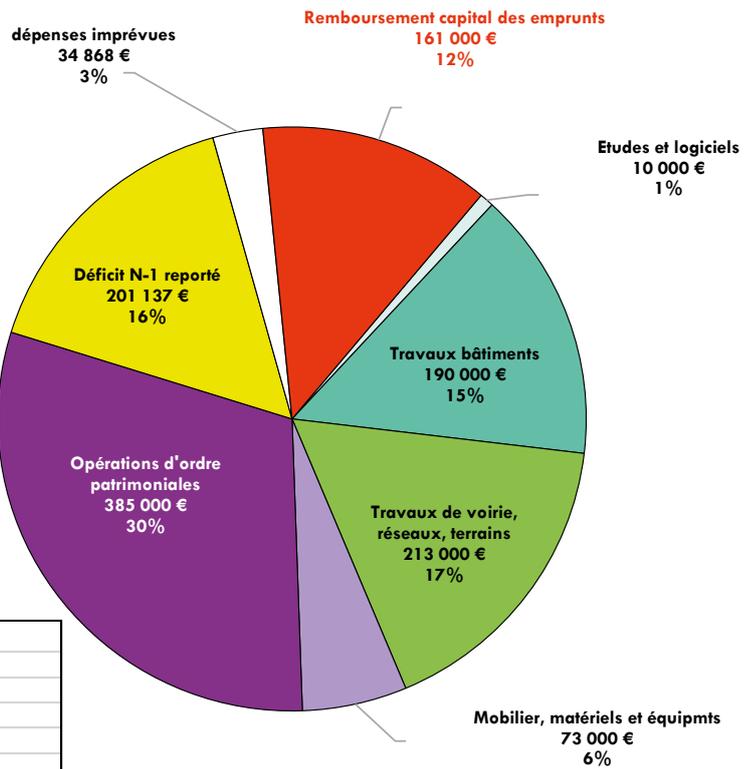


Les finances communales, suite

SECTION D'INVESTISSEMENT

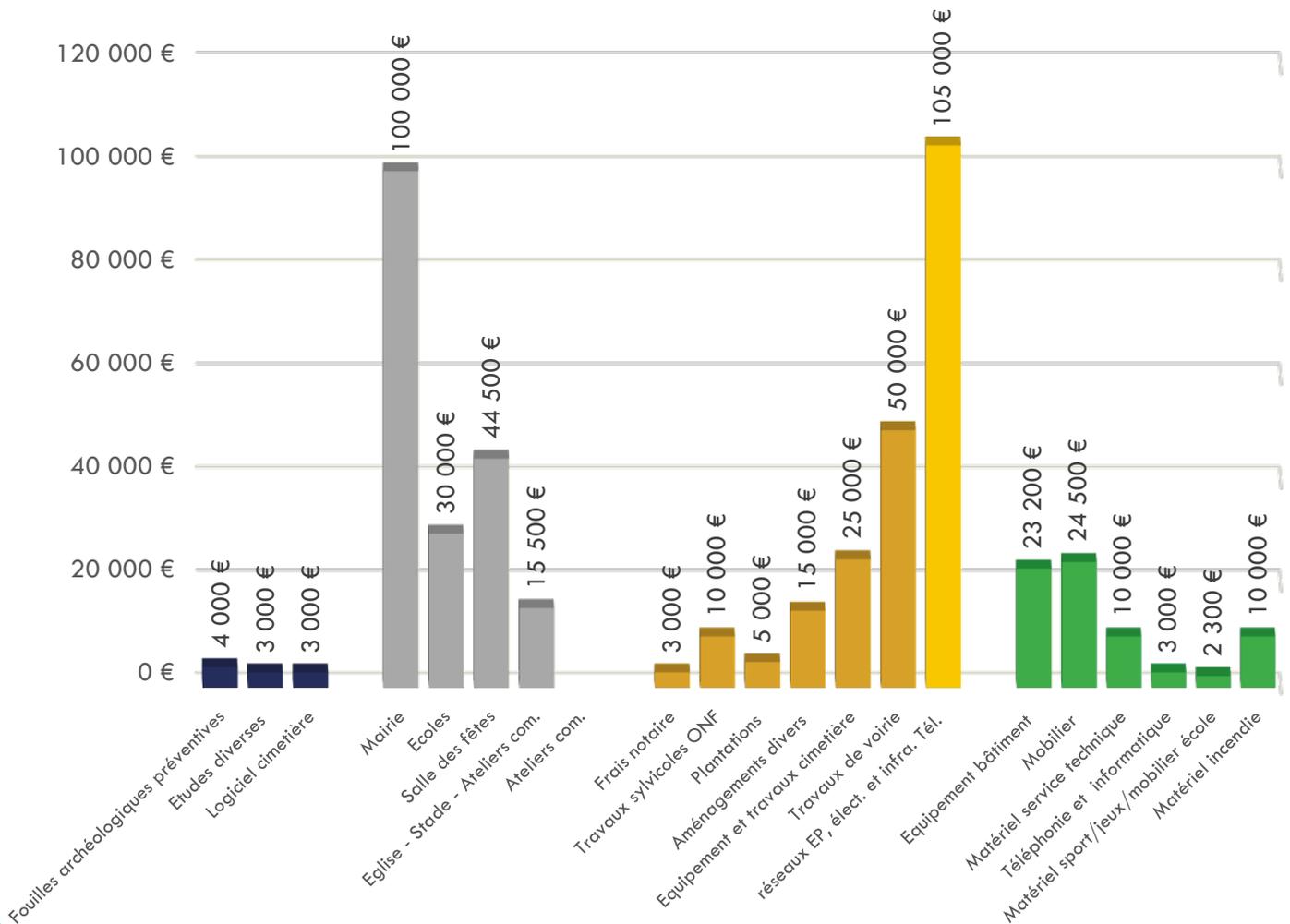
DEPENSES

Montant global : 1 268 005 €

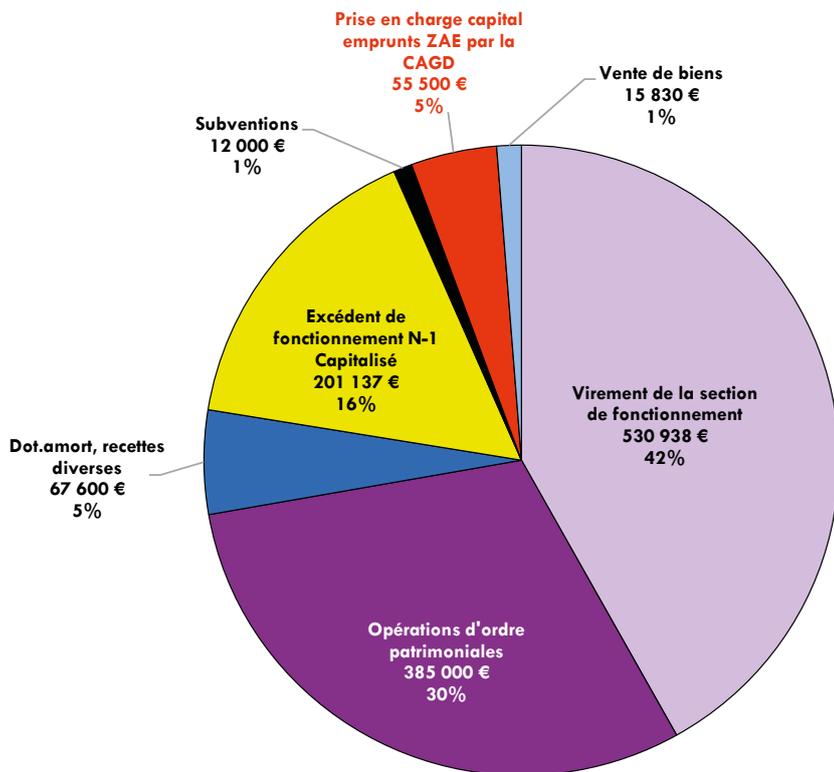


LEGENDE

	ETUDES et LOGICIELS : 10 000 €
	TRAVAUX DE BATIMENTS : 190 000 €
	TRAVAUX DE VOIRIE et TERRAIN : 213 000 €
	MOBILIER, MATERIEL et EQUIPEMENT : 73 000 €



RECETTES - Montant global : 1 268 005 €



Les projets d'investissement sont encore nombreux en 2018. Ils passent de 220 200 € en 2017 à **476 000 € en 2018** entièrement auto-financés.

Nous retrouvons également en recettes d'investissement la prise en charge par le Grand Dole de la partie capital des annuités sur les emprunts encore en cours sur les zones d'activité pour un montant de 55 500 €.

Cette somme comprend en 2018 le rappel depuis le 1^{er} janvier 2017 (cf section de fonctionnement).

Cette prise en charge est le fruit d'une longue négociation avec le Grand Dole qui n'était pas du tout favorable à cette opération alors que nous soutenions qu'elle était de droit dans la loiNotre. Nous avons fini par avoir gain de cause dans l'intérêt de notre collectivité.

Jean-Claude LAB



CHOISEY en action

• FIBRE OPTIQUE

Nous ne pouvons malheureusement que confirmer les éléments d'information figurant dans l'éditorial de notre bulletin de mars 2018. Le dossier est entièrement finalisé et le nœud de répartition optique de Foucherans a été construit. Cet équipement recevra la fibre nationale et la répartira ensuite vers les diverses communes concernées dont CHOISEY qui reste prioritaire sur cette répartition. Les deux armoires où aboutira cette fibre sur CHOISEY devraient être réalisées route Nationale vers le répartiteur téléphonique actuel en octobre 2018 selon les services du Conseil Départemental.

Le problème fondamental, à savoir l'approvisionnement en câbles de fibre optique, n'est pas encore abouti du fait d'une demande européenne très forte.

De plus l'opérateur retenu, à savoir ORANGE, souhaite installer une fibre de qualité qui est plus rare sur le marché qu'une fibre tout venant.

Nous vous tiendrons bien entendu informés lorsque les approvisionnements auront été finalisés avec certitude, en tous cas pas avant le 1^{er} trimestre 2019.



• CÔTÉ VRD



Renforcement réseaux électriques

Les travaux de renforcement du réseau électrique d'ERDF et l'enfouissement des réseaux électriques basse-tension, éclairage public, téléphoniques et fibre optique (gainés) sont en cours rue Sous les Vignes.

La réalisation par l'entreprise VIGILEC se déroule normalement et les délais prévus seront respectés. La mise en service se fera durant l'automne 2018. Une seconde et dernière tranche devrait être entreprise avec le SIDEC en 2019 afin de terminer la rue Sous les Vignes.

Réseaux eaux usées

Les déversements accidentels d'eaux usées dans le contre fossé du canal sur la place du Pasquier d'environ 5000 m³ par an jusqu'en 2015 ont été considérablement réduits d'au moins cette cubature par la mise en place d'une télésurveillance qui permet de réduire au minimum les temps d'intervention en cas de pannes.

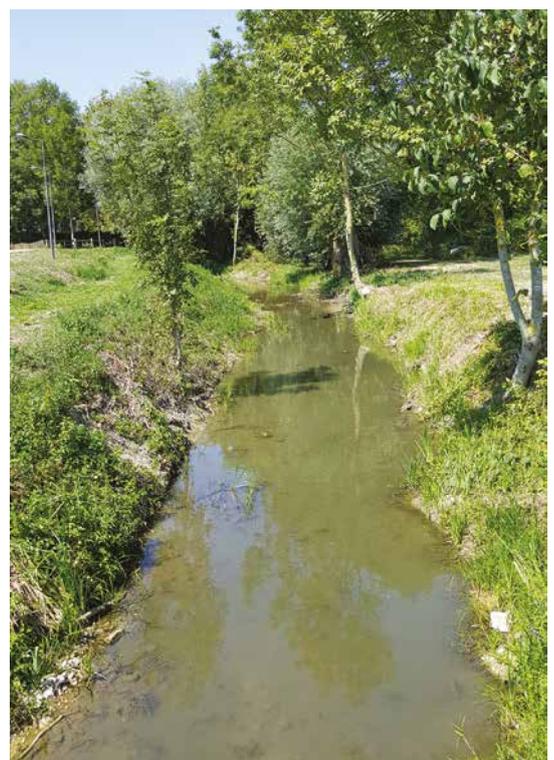
Ces déversements « sauvages » causent un encombrement du fossé et ne facilitent pas les évacuations des eaux en cas d'orages violents. Ils produisent également une accumulation dans les sédiments de produits indésirables pour l'environnement.

Deux mesures ont été prises pour améliorer cette situation :

- **Curage du fossé** en aval de la sortie de l'aqueduc passant sous le canal sur une longueur de 50 mètres environ en direction de la salle des fêtes.

Il avait pour but de rendre plus rapide l'écoulement des eaux en enlevant des amas de roseaux qui constituaient un frein important à cet écoulement.

Le résultat est très concluant et cette opération devra être faite régulièrement chaque année ou tous les 2 ans, même si la procédure administrative est de l'ordre de 3 mois.



- **Réalisation d'une étude subventionnée par l'Agence de l'eau** pour nettoyer le contre fossé de manière pérenne tout en mettant en place des solutions de traitement des effluents qui pourraient encore venir de notre réseau d'eaux usées.

Cette étude pourrait conduire à l'installation d'un système de lagunage par implantation de plantes aquatiques spécifiques pour absorber les résidus polluants. A suivre...

• CIMETIERE

En septembre 2018, plusieurs travaux seront entrepris au cimetière dans le but notamment d'améliorer les conditions d'entretien en raison de la nécessité de ne plus employer de désherbants nocifs pour l'environnement et de faciliter l'accès des allées aux personnes en situation de handicap.



L'allée centrale recevra un revêtement en béton désactivé sur environ 2,50 m de large avec des raccordements vers les allées latérales.

Les allées transversales seront reliées à cette nouvelle allée centrale et seront enherbées par un nouveau procédé qui permet de conserver une partie du gravier existant.

Le grand cyprès a été abattu et le portail d'entrée sera repeint.

Un nouveau columbarium de 13 places a été installé en suite du premier dans l'espace cinéraire.

• NOUVELLES ENSEIGNES COMMERCIALES

Sur l'espace privé des Gagnières dénommé maintenant CHOISEY CENTER se sont installés un bar à bière : BEER FACTORY et un tunnel de lavage auto : SPA AUTO.



Sur la zone de CORA : MRJ a agrandi son magasin qui a ouvert en juillet et BUT va entreprendre la réfection de ses façades.

CORA va réaménager sa galerie marchande et refaire sa façade avant en supprimant l'enseigne dépassant du toit qui deviendra illégale dès 2019 en application du nouveau Règlement de Publicité Extérieure Intercommunal (R.L.P.I.). Ce type de modification d'enseigne s'est déjà appliqué à BUT et 4 MURS.

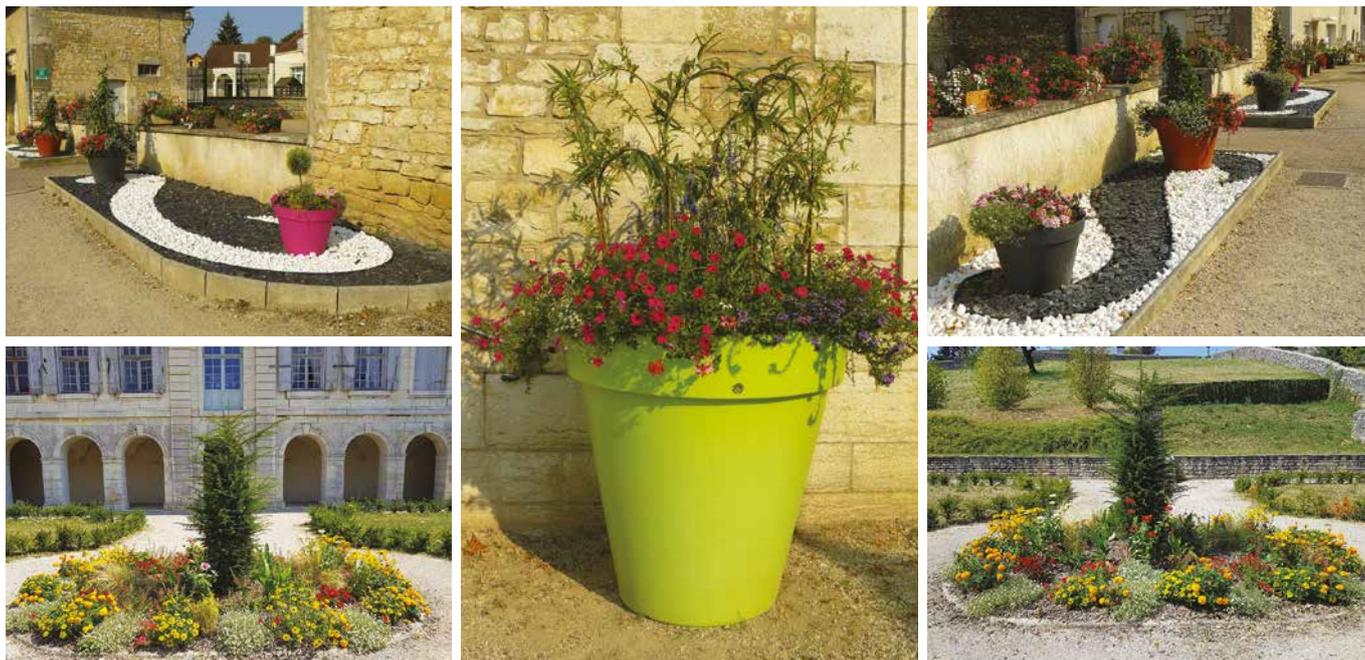
Sur la zone des Paradis : ALDI a réaménagé totalement l'intérieur du magasin et a réouvert le 14 août. Malheureusement nous avons deux fermetures : ZOE CONFETTI et dans quelques semaines CASA.

Le maintien de l'activité dans ces zones reste un souci permanent pour la commune, partagé maintenant avec les services du développement économique du Grand Dole.

• La gestion au quotidien de la sécurité incendie et de l'accessibilité des 72 établissements reste, par contre, de la responsabilité exclusive de notre commune. Une charge de travail importante partagée entre le Maire, le conseiller en charge des bâtiments et la secrétaire chargée de l'urbanisme.

• FLEURISSEMENT

Les plantations 2018 ont été réalisées le 24 mai par l'ensemble de la commission fleurissement. Environ 1000 plantes ont été réparties sur les massifs et dans les jardinières de la commune.



Rue d'Amont, des massifs buissonnants ont été agrémentés cette année de plantes annuelles pour apporter plus de couleurs. Le massif qui se trouve devant la Mairie a été repensé pour apporter une touche minérale. Malheureusement, l'été chaud et long a beaucoup pénalisé le développement des fleurs qui ont beaucoup souffert du sec.

Elise MOIZAN

• AFFOUAGE 2018-2019

Les affouagistes sont invités à venir s'inscrire en mairie du 20 septembre au 20 octobre 2018.

Les inscriptions seront prises en compte uniquement si le dossier est complet. Nous vous demandons donc :

- de vous présenter personnellement au secrétariat afin de retirer le règlement d'affouage contre signature,
- de fournir impérativement lors de l'inscription les documents suivants :
 - attestation d'assurance responsabilité civile.
 - en cas de réalisation de la coupe du bois par une tierce personne : attestation d'assurance responsabilité civile du tiers accompagné d'un certificat sur l'honneur certifiant de la réalisation des travaux à titre gratuit.

Elise MOIZAN

• CÔTÉ BÂTIMENTS

Voici les actions menées par la commission bâtiments :

Depuis ma nomination pour reprendre la commission bâtiments, la commission a travaillé le projet de rénovation des sanitaires de la salle communale qui inclut la mise aux normes handicapés. Cette rénovation débutera cet automne. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par ces travaux.

Quelques petits travaux ont été réalisés dans les écoles : changement des stores occultants, pose d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur dans une salle de la maternelle, reprise du plafond endommagé par un dégât des eaux en début d'année.

Entretien et réfections des toitures sur 2 bâtiments, église et école maternelle pour éliminer des fuites récurrentes. Ces travaux se feront pendant les vacances de la Toussaint.

D'autres travaux d'accessibilité sont à venir début 2019 dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) pour les bâtiments mairie et école.

Laurent RABBE



○ Vie scolaire

• JANVIER 2018

INTERVENTION DU GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE (G.V.A.)

M. Matthieu METRAILLE de Choisey ainsi que deux de ses collègues : Laurent ROUFFEY de Parcey et Etienne DEGAY de La Loye sont venus présenter leur métier aux élèves de CM.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des programmes de géographie : Produire en France.

- D'où vient le Comté, comment est-il fabriqué ?*
- Quelles sont les races à viande, les races à lait ?*
- Comment nourrit-on les vaches ?*
- Comment évoluent les cultures à travers les saisons ?*
- Que deviennent les récoltes ?*
- Dans quels produits les retrouve-t-on ?*
- D'où vient la viande de mon assiette ?*
- Comment s'organise le travail d'un éleveur, d'un agriculteur ?*

Autant de thèmes très concrets abordés par les représentants du G.V.A.

Les élèves ont posé énormément de questions. Ils ont montré beaucoup d'intérêt aux témoignages des agriculteurs.

Des échanges très intéressants qui ont permis de rappeler aux élèves l'origine des produits que nous consommons, l'importance de l'agriculture.

La matinée s'est terminée de manière très conviviale autour d'une dégustation de Comté, de jus de pommes et de pain.

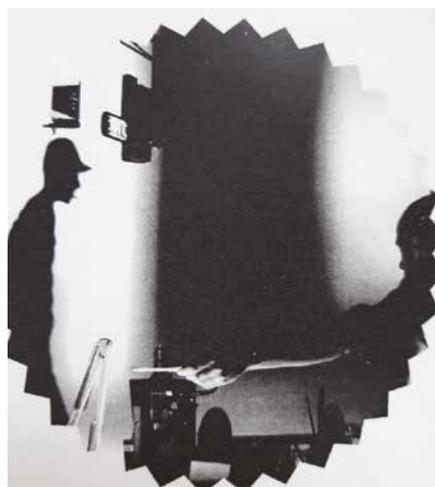
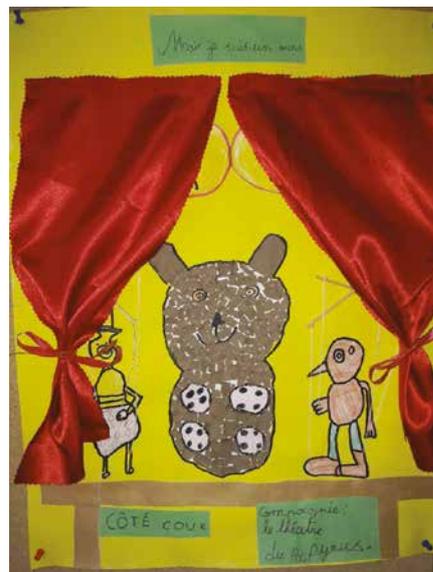


Article de Mme Hélène VERNOTTE

Retour à la semaine de 4 jours avec 4 classes maintenues !

Les horaires de l'école sont désormais de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Lors de l'année scolaire 2016-2017 les élèves avaient participé à un concours d'affiche pour un spectacle auquel ils avaient assisté. Et nos chérubins ont été très actifs et créatifs car la classe de CE1 a remporté le concours... Bravo à tous !!!



LES CE/CM À LA FABRIQUE À DOLE. SPECTACLE « DARK CIRCUS ».

Les élèves ont été accueillis par les artistes avec ce drôle de slogan : « Venez nombreux, devenez malheureux. »

Dans ce cirque de malheur, les catastrophes se succèdent.

La compagnie STEREOPTIK crée du cinéma sans pellicule. Romain Bermond et Jean-Baptiste Maillet fabriquent, le temps de la représentation, le son et les images d'un film d'animation projeté sur grand écran. Tout est réalisé à vue et en direct avec des moyens traditionnels : feutres, fusain, peinture, encre, craie, sable... sans montage, ni technologie. La musique du spectacle est également jouée en live.

Les élèves des classes de CE/CM ont été fascinés par les différents tableaux noirs et blancs joués sous leurs yeux. Ce spectacle a fait l'unanimité !

Des élèves qui une fois de plus se sont comportés comme d'excellents spectateurs respectueux des lieux et des artistes.

Article de Mme Hélène VERNOTTE

• FEVRIER 2018

INTERVENTION DE MONSIEUR COUZON, EMPLOYÉ À APRR. JEUDI 8 FÉVRIER DANS LA CLASSE DES CM

En lien avec le travail de géographie « Se déplacer en France », M Couzon est venu présenter son métier : la sécurité, l'entretien, la prévention sur l'autoroute.

Après une présentation de l'infrastructure, Monsieur Couzon a « raconté » son quotidien, ses interventions à travers des exemples concrets et des images.

Les causes d'accident ont beaucoup interpellé les élèves. Ceci a été l'occasion de sensibiliser les élèves aux usages du téléphone portable.

Cette intervention a beaucoup intéressé les élèves qui avaient énormément de questions.

Ces échanges ont permis de donner une dimension concrète à notre thème d'étude de géographie.

Article de Mme Hélène VERNOTTE



SORTIE EN FORÊT EN HIVER

Les élèves de maternelle et CP ont profité en ce début février, de se rendre en forêt...

Malgré un petit air frisquet, nos joyeux petits bambins ont pu étudier la faune et la flore en cette saison si particulière.

MUSIQUE

Cette année, ce sont les enfants de maternelle jusqu'au CP qui ont pu bénéficier des talents de Chloé RIEUBLANC (intervenante musicale).

Chaque lundi, pendant 12 semaines, les élèves se sont investis. Et au fur et à mesure des séances, des

créations sonores et corporelles autour du thème du « Printemps » furent inventées.

Ces ateliers hebdomadaires ont conquis tout le monde...y compris les parents qui furent invités au spectacle musical début juin afin que ces derniers puissent admirer tous ces artistes en herbe....

Lorsque le thème du spectacle est le printemps... C'est fort à propos !!!!



• MARS 2018

« JOUONS LA CARTE DE LA FRATERNITÉ » ACTION PROPOSÉE PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Sur le thème : solidarité, amitié, paix et fraternité, les élèves de CE/CM ont envoyé des cartes postales sur lesquelles les enfants ont écrit un message de fraternité destiné à une personne du village qu'ils avaient eux-mêmes choisi.

Sur 40 cartes envoyées, la classe a reçu en retour 25 réponses.

Les personnes qui ont répondu, ont pris la peine d'écrire de beaux textes qui ont été lu en classe. Les enfants étaient ravis de recevoir une réponse à leur carte.

Article de Mme Hélène VERNOTTE





• **MAI 2018**

**JOURNÉE D'INTÉGRATION AU COL-
LÈGE POUR NOS PLUS GRANDS DES
PRIMAIRES**

Comme tous les ans, les CM2 ont l'occasion durant toute une journée d'aller visiter le collège des Vernaux à Tavaux. Ils sont répartis dans les classes de 6^{ème}, participent aux cours, mangent au self afin d'avoir un premier aperçu de ce qui les attend en septembre prochain...

Et visiblement, ils ont été ravis de cette journée !

TRIONS NOS DÉCHETS !!!!

Une personne du SICTOM est intervenue dans la classe des CM afin de sensibiliser les élèves au tri des différents déchets. Les enfants se sont prêtés au jeu et s'en sont plutôt bien sortis...

**PRÉPARATION AU VOYAGE DE
CLASSE DE PRÉNOVEL !!!**

Une petite rando au Mont-Roland, afin d'entraîner un peu les petites gambettes de nos enfants à leur voyage de classe dans le Haut Jura à Prénovel... Et malgré, un temps incertain la sortie fut un succès...

Grâce à un don exceptionnel fait à l'école de Choisey, par M. & Mme ROY avant que ceux-ci ne partent de notre village vers d'autres contrées, des voyages ou activités exceptionnelles ont pu être organisés cette année avec tout le groupe scolaire de Choisey.

**1 - LES JEUDIS ÉQUESTRES DE NOS
PETITS ET MOYENS DE MATERNELLE !**

Nos plus petits ont pu bénéficier d'une activité équestre tous les jeudis du 17 mai au 21 juin au sein du centre de la forêt de Chaux. Les objectifs de cette activité étant notamment d'adapter ses équilibres et déplacements à des environnements et contraintes variés. De découvrir évidemment le poney et de surmonter pour certains leurs appréhensions.

**2 - POUR LES GRANDES SECTIONS ET
CP, UN SÉJOUR À LEVIER
DANS LE DOUBS !**

Les grandes sections et CP ont pu quant à eux, bénéficier d'un séjour de 3 jours/2 nuits à LEVIER, où chaque enfant a pu découvrir la forêt et également l'activité poney.

Un remerciement particulier aux mamans ayant accompagné nos élèves durant ce séjour ainsi que pour l'investissement de Mme MICHAUD (ATSEM).



3 - RANDONNÉES ET DÉCOUVERTES DU HAUT JURA POUR LES CE ET CM

PRENOVEL... un lieu, une région que nos grands ne sont pas prêts d'oublier !

Encore un grand merci à M. & Mme ROY qui par leur don ont permis à nos chérubins de partir sur 3 jours/2 nuits du 23 au 25 mai dernier.

Diverses activités leur ont été proposées allant de l'accrobranche, randonnées à la découverte de sites exceptionnels (tel que le Pic de l'aigle) ou visite d'une fruitière...

Une restitution du séjour a été proposée sous la forme d'une brochure d'une vingtaine de pages avec photos et articles rédigés par les élèves, afin que chacun puisse garder un souvenir de ce séjour.

Les enseignantes tiennent à remercier également les parents accompagnateurs durant ces trois jours.



○ Vie associative

• ASSOCIATION LES AMIS DE L'ACCORDEON -LES 3 A-

Après une année sans activité, suite au décès de son Président Pierre MACHARD, un nouveau bureau reprend la marche en avant de l'Association.

A l'issue de l'Assemblée Générale de février, un nouveau bureau est élu, il est composé de Michel CARD Président, de Jacques BONNOT Vice-Président, de Marie Odile MIGNOT Trésorière, de Danielle BONNOT Secrétaire et deux membres Danielle PAILLET et Gilbert CAPELLI.

Les priorités sont de reprendre les activités de l'Association à savoir : 2 repas dansants par an à la salle des fêtes de Choisey, un voyage courant juin, un pique-nique début juillet et la participation à différentes manifestations avec l'aide des musiciens adhérents.



Le Pat's band, le 14 juillet 2018

Pour cette année nous avons :

- › organisé un pique-nique le 7 juillet à l'étang Rouge à MONT SOUS VAUDREY (une vingtaine de participants), nous ferons mieux en 2019 ;
- › participé aux animations du 14 juillet avec l'orchestre le PATS BAND (12 musiciens : accordéons, claviers et batterie) ;
- › programmé un repas dansant le 11 novembre à la salle des fêtes avec Angélique NEUVILLE. Venez nombreux.

Pour 2019 les dates à retenir :

- › en février, jour et heure à préciser, Assemblée Générale ;
- › le 3 mars repas dansant à la salle des fêtes avec Guy PRILLARD ;
- › le 1^{er} décembre repas dansant à la salle des fêtes avec Benoît CHABOD pour les autres activités ou participations dates à déterminer et selon la demande.

Rejoignez-nous à l'Association et venez nombreux à nos manifestations. Téléphone : 03 84 70 61 77

Michel CARD



• COMITÉ DES FÊTES

Dans le dernier bulletin municipal, le comité avait intitulé son article « innovation », l'objectif principal était d'étoffer le nombre des membres bénévoles.

A ce jour, 10 nouvelles personnes sont venues grossir notre effectif, ceci est un premier succès qui en appelle d'autres... ! La porte reste ouverte à tous... !

Dans le domaine des animations :

- › La chasse à l'œuf du lundi 2 avril a été appréciée par les enfants des écoles de Choisey, celle-ci a été suivie par un apéritif dans les locaux du foot.
- › Pour la première fois, les puces du 1 mai ont été déplacées au stade. Nous avons eu que des retours positifs autant par les habitants de la commune que des 140 exposants présents (expérience à renouveler).

➤ A l'initiative du comité des fêtes, le 14 juillet a été animé par plusieurs associations de la commune (comité des fêtes, foyer rural, pétanque, patrimoine, le foot, les 3A), le centre équestre de Dole et les sapeurs pompiers de Choisey se sont joints à nous pour assurer le succès de cette journée. Cette initiative a permis de faire sortir de chez eux Cabotins et Cabotines ... ! Les feux d'artifices comme dans le passé, ont été une réussite et le bal populaire s'est terminé tard dans la nuit, avec une piste de danse garnie de beaucoup de jeunesse.

Après un repos estival bien mérité, nous reprenons nos animations :

- Notre traditionnel loto aura lieu le 21 octobre.
- Le comité des fêtes, comme à son habitude sera présent sur la commune pour les 2 jours du téléthon, les 7 et 8 décembre.
- Le réveillon de la Saint Sylvestre sera animé par le DJ Fabrice Pone (Flash musique), une information et les réservations seront diffusées par tractage en boîte aux lettres. Dès à présent, réservez votre soirée.

Nous vous souhaitons toujours plus nombreux et nombreuses à nos différentes animations.

Pour le comité des fêtes, Le président, Denis BONNET

• L'A.S. CHOISEY

L'A.S. CHOISEY est un club toujours actif.

Avec ses équipes composées de toutes les catégories : U6 - U15, féminine et masculine, seniors mais aussi loisir.

Toutes les personnes souhaitant rejoindre le club peuvent contacter :

- M. FORTEMPS Mickaël, Président : 06 10 80 28 93
- M. CRETIN Sylvain, Vice-Président : 06 24 46 13 89

• L'A.P.E.

L'APE de Choisey a, cette année à nouveau, organisé une fondue géante, dont le thème était les dessins animés, ainsi que la kermesse de fin d'année.

L'action de l'APE permet aux enfants de bénéficier de différents projets et sorties pédagogiques. Elle permet également, en janvier, de leur offrir le moment convivial qu'est la galette des rois.

La prochaine bourse aux vêtements et jouets aura lieu le dimanche 18 novembre 2018 et la prochaine fondue, le samedi 9 février 2019.

L'APE invite tous les parents à la prochaine assemblée générale et à rejoindre l'association. Toutes les énergies et nouvelles idées sont les bienvenues.



○ La mairie vous informe

Mairie : horaires d'ouverture au public



Lundi	8 ^H 30 à 10 ^H 00	15 ^H 00 à 16 ^H 00
Mardi	8 ^H 30 à 10 ^H 00	15 ^H 00 à 17 ^H 30
Mercredi	8 ^H 30 à 9 ^H 30	fermé l'après-midi
Jeudi	8 ^H 30 à 10 ^H 00	15 ^H 00 à 17 ^H 30
Vendredi	8 ^H 30 à 10 ^H 00	15 ^H 00 à 16 ^H 00



21 rue d'Amont - 39100 Choisey - Tél. 03 84 79 60 40 - Fax 03 84 79 60 49 - mairie.choisey@wanadoo.fr
La plupart des informations administratives et pratique figurant dans la rubrique suivante sont accessibles à tout moment sur le site internet de la commune : www.choisey.fr

Démarches administratives

○ Carte nationale d'identité et passeport

Désormais, dans le Jura, 14 mairies seulement peuvent vous accueillir pour établir une première carte nationale d'identité ou renouveler votre carte périmée, perdue ou volée, ainsi que le passeport.

La procédure étant désormais «déterritorialisée», vous pouvez **effectuer votre demande dans n'importe quelle mairie française équipée pour le recueil des données personnelles, à Dole par exemple**, ou ailleurs en France, **Choisey ne dispose pas du matériel adapté à la fabrication des cartes d'identité.**

Selon la mairie choisie, il est parfois obligatoire de prendre rendez-vous et, avant celui-ci, de remplir une pré-demande en ligne.

Pour connaître les pièces à fournir, contacter la mairie où vous irez déposer votre dossier ou rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/>



○ Déménagement - Emménagement

Vous arrivez dans une commune, vous en partez, vous changez d'adresse au sein d'une même ville... Pensez à signaler ces changements en mairie. Les services administratifs internes et externes à la commune en auront besoin pour le suivi de la liste électorale, les prévisions d'inscriptions dans les écoles...

○ Elections

Si vous venez d'emménager à Choisey * : vous pouvez venir au secrétariat vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2018. Votre inscription sera valable pour l'année suivante à Choisey et vous serez radié de votre ancienne commune d'inscription le 10 janvier 2019. Il faudra accompagner votre demande d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une réforme (avec la mise en place d'un répertoire électoral unique) des modalités d'inscription sur les listes électorales et des procédures de radiations issues des lois du 1^{er} août 2016 et de leurs décrets d'application entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.

Cette réforme va mettre fin au principe de la révision annuelle des listes électorales : les listes des communes seront désormais extraites d'un répertoire national tenu par l'Insee et actualisé en permanence. Les commissions administratives vont être supprimées et la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation va être transférée aux maires. De nouvelles commissions de contrôle vont être créées au mois de janvier 2019, chargées d'exécuter un contrôle a posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation, en cas de recours administratif, et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale.

La réforme va donner lieu à une nouvelle édition de l'ensemble des cartes électorales, chaque électeur se voyant désormais attribuer un « identifiant national d'électeur » (INE) unique et permanent.

Si vous avez 18 ans* : vous serez inscrit d'office automatiquement sur la liste électorale de Choisey si vous avez effectué votre recensement militaire **lors de vos 16 ans en mairie de Choisey.**

* informations d'ordre général qui peuvent être modifiées selon cas particuliers

Pour voter : pour Choisey, commune d'au moins 1 000 habitants, vous devrez obligatoirement présenter un justificatif d'identité.



○ Formalités en cas de décès

Qu'il s'agisse d'effectuer la déclaration de décès ou de prévoir les obsèques au cimetière de Choisey, contacter la mairie dans les plus brefs délais.



Enfance - Jeunesse

○ Les assistantes maternelles agréées

BALLARE MAGNIN Sylvie	17 rue du Pré au Prince	06 17 55 20 56
BEGRAND Claude	20 rue d'Amont	03 84 79 56 92
CHARLOT Isabelle	7 chemin du Truchot	03 84 82 60 36
GUILLOT Catherine	22 place du Pasquier	03 84 70 95 53 / 07 85 40 50 08
LEFILS Sabrina	6 rue du Pré au Prince	03 84 82 55 73
METRAILLE Marie-Christine	50 rue d'Amont	03 84 79 00 84
OCLER Betty	20 rue d'Amont	06 60 22 23 06
TOUVE Sophie	69 rue Sous les Vignes	09 87 88 86 33

Maison des Assistantes Maternelles - MAM La Maison des Petits Pieds - 4 A route Nationale*

GUYON Emilie : 06 83 42 46 59

LEBREUIL Stéphanie : 06 71 81 02 53

MARTY Delphine : 03 84 81 80 23

* La MAM exercera jusqu'en octobre 2018 à Choisey, elle partira ensuite s'installer sur la commune de Gevry

○ La crèche « les p'tits écureuils »

Cet établissement multi-accueil est ouvert aux enfants du personnel des centres hospitaliers Louis Pasteur et spécialisé du Jura ainsi qu'aux enfants de sept municipalités (Choisey, Damparis, Sampans, Champvans, Foucherans, Abergement-la-Ronce et Gevry). Il accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans. Les centres hospitaliers et les communes participent, en contrepartie, à l'aménagement des locaux et aux frais de fonctionnement.

Le gestionnaire de la crèche est la Société les Petits Chaperons Rouges.

Les P'tits Ecureuils - 81 Route Nationale - 39100 Saint-Ylie Dole - Tél : 09.51.09.72.25

Horaires : 5h30 à 19h30 du lundi au vendredi

○ Informations transport scolaire et lignes de bus

➤ Un nouveau guide horaire entre en vigueur dès le 3 septembre. Des livrets sont disponibles en mairie, dans les bus et à l'agence TGD dans le hall de la gare de Dole.

○ Carte avantages jeunes

➤ Les jeunes qui ont réservé une carte en mairie avant le 6 juillet pourront venir la retirer dès le lundi 3 septembre au secrétariat.

Informations SICTOM et tri

➤ Les jours de collecte ont lieu tous les vendredis de chaque semaine pour les bacs gris (ordures ménagères) et les vendredis des semaines paires pour les bacs bleus ou à couvercle jaunes (recyclable)

➤ Les horaires des déchèteries pour 2018 sont les suivants, une carte d'accès est à demander au Sictom pour les foyers qui n'en sont pas munis :

Hiver du 2 janvier au 25 mars et du 15 octobre au 31 décembre 2018

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Brevans	9h00 11h45	14h00 16h45										
Dole	9h30 11h45	14h00 16h45										
Tavaux	fermé	14h00 16h45	9h30 11h45	14h00 16h45								

Été du 26 mars au 14 octobre 2018

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Brevans	8h30 11h45	13h30 17h30	8h30 11h45	13h30 17h45								
Dole	9h00 11h45	14h00 17h30										
Tavaux	fermé	13h30 17h30	8h30 11h45	13h30 17h30	9h00 11h45	13h30 17h30	9h00 11h45	13h30 17h30	9h00 11h45	13h30 17h30	9h00 11h45	13h30 17h45

➤ Le nombre de passages gratuits par an est de 26 pour les particuliers.

➤ Lorsque l'apport est constitué uniquement de déchets verts, s'adresser au gardien car ceux-ci ne sont pas comptabilisés parmi les 26 autorisés.

○ Le recyclage à Choisey

Benne à déchet verts : route de Villette, direction stade de football.

Bennes à verre : route de Villette en face la salle des fêtes, au bout de la rue sous les Vignes, rue des Prairières, rue des Bauvrettes à proximité accès de l'hôtel et du restaurant.

Bennes à papier : route de Villette en face la salle des fêtes, au bout de la rue sous les Vignes, rue des Prairières.

Borne textile : face à la salle des fêtes.

○ Collecte encombrants

La prochaine collecte des encombrants par l'ALCG (Association de Lutte Contre le Gaspillage) de Dole aura lieu le **jeudi 18 octobre 2018**.

Pour une meilleure organisation des enlèvements, l'ALCG demande à toute personne intéressée de s'inscrire en mairie au préalable, et ce, **avant le 10 octobre 2018**.



○ Vente des brioches au profit de l'APEI d'Arbois

La prochaine vente par les bénévoles du village munis de documents d'identification **aura lieu du 1^{er} octobre au 7 octobre 2018**

Les produits de cette vente participeront à la reconstruction de l'ESAT Les Vignes à Arbois.

○ Recensement de la population 2019 : recherche 2 agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu à Choisey en janvier 2019.

Pour ce faire, la commune devra recruter 2 agents recenseurs connaissant très bien Choisey et disponibles depuis la première semaine de janvier jusqu'à mi-février 2019.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en mairie.

Petits rappels sur les bruits et le civisme

La circulaire préfectorale n° 2012 073-0008 porte réglementation des bruits de voisinage dans le département du Jura et par conséquent à Choisey. Elle précise notamment que :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :



- ➔ les jours de semaine (lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- ➔ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

Pour consulter l'intégralité de cette circulaire, rendez-vous sur le site de la Préfecture du Jura www.jurapref.gouv.fr et taper « bruit de voisinage » dans la zone « recherche ».



Nous avons été saisis à plusieurs reprises sur la recrudescence des déjections canines dans notre village.

Ces faits sont constatés sur les trottoirs, et également dans le chemin et sur le parking à hauteur de l'accueil de loisirs et de l'église alors que des espaces verts sont disponibles à peine quelques dizaines de mètres plus loin !

Ce message s'adresse à tous les propriétaires de chiens : si vous emmenez votre animal en promenade pour lui faire faire ses besoins, alors soyez respectueux des espaces publics et des autres promeneurs, prévoyez un sac pour ramasser les excréments.

Nous comptons sur vous pour saisir toute l'importance de ce sujet et vous remercions de faire en sorte que Choisey reste un village où la nature n'est pas polluée par déjections canines.



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

○ Campagne de stérilisation des chats :

Une recrudescence des chats errants a été constatée dans le village. Aussi, la commune en partenariat avec la SPA va lancer une campagne de stérilisation. Préalablement, une enquête de voisinage aura lieu pour repérer les secteurs du village les plus touchés par la prolifération de chats sans maître et en estimer leur nombre.

NOUS DEMANDONS aux PROPRIETAIRES que les CHATS DOMESTIQUES soient identifiables.

Merci de votre compréhension.



○ Le dépôt sauvage de gravats et autres déchets de chantier :



Devant le nombre important de dépôts sauvages de déchets divers et variés, nous pensons qu'il est utile de rappeler ce que dit la loi quant à cette infraction : jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une **amende forfaitaire** de :

➤ 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)

➤ 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est

le juge du **tribunal de police** qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir :

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, la contravention se transforme alors en délit et à ce titre est justiciable d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

○ Vie de la commune

Les associations cabotines et leurs président(e)s

Nom	Association	Adresse	Téléphone / Mail
Pierre METRAILLE	Foyer rural (<i>Gym, couture, théâtre, danse, 3^{ème} âge</i>)		06 44 23 41 37 foyerchoisey@gmail.com
Mickaël FORTEMPS	Association Sportive (<i>football club</i>)		06 10 80 28 93 matheonana@gmail.com
Gaëlle DE'ATHE	Association de parents d'élèves	21 rue d'Amont 39100 CHOISEY	03 84 82 36 64 / 06 86 58 73 52 gaelledeathe@orange.fr
Alain DUMONT	ACCA (<i>Chasse</i>)	10 des Grandes Vignes 39100 CHOISEY	06 78 61 08 92 03 84 72 59 66
Robert BUSSONE	Anciens Combattants	6 A rue du Vieux Château 39100 CHOISEY	06 21 48 00 48 bussone.jr@orange.fr
Denis BONNET	Comité des Fêtes	5 a rue du Pré au Prince 39100 CHOISEY	06 32 08 76 37 c.f.choisey@orange.fr
Françoise COURDEROT	Paroisse	2 rue des Rouhaudes 39100 CHOISEY	03 84 72 32 31 francoise.courderot@gmail.com
Michel CARD	Les 3 A (<i>Accordéons</i>)	22 TER rue de l'Etang 39700 BRETENIERE	03 84 70 61 77 card.michel@orange.fr
Bernard JEANNIER	Choisey et son patrimoine	27 rue des Nicottes 39100 CHOISEY	03 84 79 03 40 bjeannier39@orange.fr
Denis BONNET	Amicale de la Pétanque Cabotine	5 a rue du Pré au Prince 39100 CHOISEY	06 32 08 76 37
Bernard POINTELIN	Cyclo Club de Choisey	8 rue du 19 mars 39410 ST AUBIN	03 84 70 04 43 cycloclubchoisey@outlook.com
Fabien BOICHUT	Zik En Noue (<i>festivals musicaux</i>)	21 rue d'Amont 39100 CHOISEY	06 72 93 73 24 festival.zikennoue@gmail.com

Pour connaître les disponibilités de la salle des fêtes, s'adresser en mairie, en ce qui concerne les tarifs, rendez-vous sur www.choisey.fr

○ Animations à venir à Choisey

30 septembre	Paroisse	Repas dansant
5, 6, 7, 12 et 13 octobre	Foyer rural	Théâtre
21 octobre	Comité des fêtes	Loto
3 novembre	Comité des fêtes	Dictée
11 novembre	Les 3 A	Repas dansant
18 novembre	APE	Bourse à la puériculture
24 novembre	CCAS	Repas des anciens
7 et 8 décembre	Comité des fêtes	Téléthon
15 décembre	Zik en Noue	Festival «Jazz en Noue»
31 décembre	Comité des fêtes	Réveillon

○ Etat civil 2017

NAISSANCES

hors de la commune

ACERBI Maléanie, Katalaya, Liliane, Kaleesi

le 17 mai 2017

BOURGEOIS Baptiste, Serge, Patrick

le 14 juillet 2017

JEANNIN Paul, André, Dominique

le 13 juillet 2017

MÂTI Sofiane

le 29 avril 2017

METRAILLE Louise, Marie-Pierre, Christine

le 5 février 2017

OVIÈVE Manavaï, Alice, Christine

le 25 avril 2017

PACTET Eliot

le 11 septembre 2017

SIRE Eden, Gilbert

le 16 juillet 2017

ZAPATA Luc, Jean-Louis, Lino, Alexandre

le 18 octobre 2017

MARIAGES

12 avril

DUPLAN Nadine, Gilberte, Raymonde et MELOT Jean-Yves

1^{er} juillet

CHABRIER Lucie, Jeannine, Micheline et GREFFIER Alexandre, Eric, Christophe

8 juillet

LAUDICINA Paule, Annie et DE BODISKO Dimitri, César, André

26 août

POIROT Évelyne, Marie, Louise et GIRARD Marc, Marcel, François

DECES

3 janvier

GUYON Marcel, Auguste, Léon

20 janvier

CHAPOUTOT Catherine, née NOWACZYK

25 janvier

PETIT-PROST Roger, Gilbert

14 mars

MONNET Michel, René, Jules, Edmond

25 mars

CHAUVELOT Bernard, Fernand, Charles

27 juin

MACHARD Pierre, Daniel, Claude

7 juillet

MILLOUX Ginette, Germaine, Célestine, née BENETON

8 juillet

CHAMPAULT Clément, Jean, Michel

16 juillet

BARBOSA PEREIRA Carlos, Alberto

19 juillet

CHEVALIER Maurice, Louis, Marcel

20 juillet

MAILLOTTE Yvonne, Claire, Marie, née PAGET

30 juillet

PAULY Jacques, André

19 août

BAINIER Georges, Marc

11 septembre

PUGET Olga, Anna, née GALANTE

11 octobre

DE JESUS VALENTE Maria, Amélia, née DO COUTO ROBALINHO

Directeur de la publication : Jean-Claude LAB, Maire

Rédaction : membres de la commission
Information-Communication

Conception et réalisation :  UG Dole - 2018  IMPRIM'VERT®  CERTIFIE
160053

